VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 96,792—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans. — Division B.

Successeon de Emiliano Martinez.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée Succession de Emiliano Martinez, Dossier No 96,792, ledit ordre daté et signé du 10 juillet 1911, et adressé à Joseph L. Onorato, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, Nouvelle-Orléans, à midi, JEUDI le 17 août 1911, la propriété foncière énumérée dans l'inventaire enregistré comme suit:

1. Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, priviléges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé et étendant et étant dans la ville de Mandeville, paroisse de St Tammany, Etat de la Louisiane, dans l'ilet borné par ou comprenant les rues Lafitte, Claiborne, Jefferson et Carroll et mesurant cinquante pieds de face à la rue Lafitte sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Ledit lot commençant à une distance de quatre-vingt-dix pieds plus ou moins de l'encoignure des rues Claiborne et Lafitte.

2. Deux lots de terre en le Block No 5, Nos 3 et 4, dans le Parc Ozone. Ledit ilet No 5 est borné par le chemin de Mandeville, les rues Pear et Beach et la ligne de division du Parc Ozone, et mesurant chacun trente-cinq pieds de face à la rue Pear sur cinquante pieds de profondeur, plus ou moins.

Conditions—Comptant, les acquéreurs devant payer sus-dessus et en plus du montant de leurs enchères toutes les taxes de la propriété dues et exigibles en l'année 1911. Les actes de vente, incluant frais de tous certificats devant être aux frais des acquéreurs pardevant J. M. Quintero, notaire. Un dépôt ne portant pas d'intérêt, de 20 0/0 du prix d'achat devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. Onorato, Encanteur

Encanteur, 910 rue Gravier.

16 juil—16 23 30—aoet 6 13 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans.—Division B — No 95,205.

Succession de Mme Félicie Oubre, veuve de Raphael Beauvais.

EN vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dossier No 95,205, dans l'affaire intitulée Succession de Mme Félicie Oubre veuve de Raphael Beauvais ledit ordre daté et signé le 17 juillet 1911 et adressé à Joseph L. Onorato Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne JEUDI, le 24 août 1911 la propriété foncière décrite en l'inventaire enregistré, ci-après, à savoir:

1. Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District, dans l'ilet No 39, borné par les rues Constantinople, Marengo, Chestnut et Colisée, désigné comme lots 18 et partie de 17 sur un devis marqué A, annexé à un acte passé pardevant J. D. Augustin, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1869, le lot 18 mesurant 32 pieds de face à la rue Constantinople sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et partie du lot 17 mesurant dix huit pieds de face à la rue Constantinople sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, les lots sont contigus et le lot 18 forme le coin des rues Chestnut et Constantinople.

2. Un certain lot de terre dans le même District et ilet que la propriété ci-dessus désignée par la lettre B, composée des parties des lots 16 et 17, sur un devis de D. E. Seghers le 25 septembre 1895 annexé à un acte pardevant W. R. Kerr le 14 septembre 1903 commençant cinquante pieds de l'encoignure des rues Constantinople et Chestnut et mesurant trente pieds de face à la rue Constantinople sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devant payer les taxes de 1911, et les actes de vente s'il y en a pardevant Philip Gensler Jr notaire, aux frais des acquéreurs incluant tous certificats, les acquéreurs devant déposer 10 pour cent du prix ne portant pas intérêt au moment de l'adjudication avec

J. Onorato, Encanteur

Agent de Propriétés Foncières, 910 rue Gravier.

Morrisk, Lewis, Gensler et Shwartz, avocats.

22 juil—22 30—août 6 13 20 24

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE

Paul St Philip versus Sam Barletta.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans.—No 9,279.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en face de mon en repos, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Bourbon et Royale dans le Deuxième District de cette ville LUNDI, le 28 août 1911 à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un mule grise, 1 jou de harnais, 1 wagon à ressorts couvert. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions. — Comptant. D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour.—Wm Voorhies, avocat du demandeur.

17 août—17 22 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Peter Schaff versus Thomas Kellogg.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. — No 47,460. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon Wynne Rogers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, en face de la Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour, entrée de la rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 29 a. 1911, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir: Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages, et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 638 borné par les rues Berlin Clara Magnolia et Milan, désignés comme lots 23 et 24, et mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Magnolia sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations qui s'y trouvent étant désignées par le numéro municipal 4219 rue Magnolia, étant la même propriété acquise par Thom s Kellogg de J. Vic Leclerc, le 28 janvier 1909, par acte pardevant E. Vidiuse, notaire. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée (Conditions: Comptant.—D. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Bâtisse de la Nouvelle Maison de Cour—Louis H. Burns, avocat du demandeur.

25 juil—25 26 31—août 8 15 22 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans—En vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred J. Grace, Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat, daté du 8me jour d'août 1911, et conformément à la loi No 228 des actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai en vente et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, SAMEDI, le 9me septembre 1911, à 11 heures a. m. au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une partie ou partie d'un lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, rues Gravier, Johnson Bertrand, Prieur et Perdido, désignée comme lot No — partie du 24, dans l'ilet No 498 ladite partie du lot No 24, mesurant 30 pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de 120 pieds.

Conditions de la vente—Comptant pour pas moins de deux cent cinquante dollars.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Baton Rouge, Lne., 8 août 1911.

Approuvé:

FRED G. GRACE,

Enregistreur du Bureau des Terres de l'Etat.

15 août—15 22 29 sept 7 14

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de trois lots de valeur contigus sur la rue Hamilton,

Un d eux formant le coin des rues Hamilton et Peach

(Ilets rues Holly Grove et Dixon.)

American Brewing Company vs Leo Bantin

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,542 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos Un, Deux et Trois dans l'ilet No 628, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Dixon et Peach sur un croquis fait par H. W. W. Reynolds, député voyer, annexé à l'acte 1049 de 1910, passé dans l'office de Félix J. Dreyfous, notaire, d'après lequel croquis lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hamilton, la même largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds et un pouce, lot un formant le coin des rues Peach et Hamilton.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Gus Lemle, W. C. Jones & A. A. Moreno, avocats pour la demanderesse.

14 juil—14 15 21 28—août 4 11 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant les numéros municipaux 5357 et 5359 rue Camp entre la rue Leontine et l'avenue Peters.

Jacob L. Weil vs Joseph V. McCarron.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 97,708—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à rendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 14 septembre 1911, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 249 borné par les rues Camp, Chestnut, Leontine et l'avenue Peters, désigné comme lot No vingt-cinq sur un devis de Grandjean, voyer, daté du 15 mai 1892 annexé à un acte pardevant R. J. Upton notaire en cette ville, le 20 juin 1892, et mesurant d'après cela trente pieds de face à la rue Camp sur cent dix-sept pieds, onze pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant, l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Joseph Lauten-chlaeger, avocat pour le demandeur.

12 août—12 18 25—sept 1 8 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District,

Portant le No municipal 6313 rue Laurel (Ilet rue Calhoun et Patton et Audubon Park

Mme Jacques Pellcat et als vs Mme Francoise Comange, épouse de Paul Cazale.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 97,650 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 août 1911, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et sans les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 20 de Buthevine borné par les rues Laurel, Calhoun, Patton et le Parc Audubon, ledit lot est désigné par le No Neuf sur un devis ou certificat d'arpentage dressé par C. Uncase Lewis, député-voyer de ville, daté du 1er mai 1898 et annexé à un acte passé pardevant J. T. C. Wenck, notaire le 25me jour de mai 1898, d'après lequel ledit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Laurel, la même largeur dans le fond par cent trente-un pieds un pouce et cinq et un quart de lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

W. L. Hughes, avocat pour les demandeurs.

28 juillet—28—août 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

ETAT de la Louisiane — Paroisse d'Orléans. En vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Fred J. Grace enregistreur du Bureau des Terres d'Etat daté du 5me jour de juin 1911, et conformément à l'acte No 228 des Actes de l'Assemblée Générale de 1910, j'offrirai de vendre et vendrai à l'enchère publique à la porte principale de la Maison de Cour de la Paroisse d'Orléans, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, le SAMEDI, 9 septembre 1911, à 11 heures a. m. au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet borné par les rues Sud Prieur, Sud Johnson Cédis et Upperline, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 735, ledit lot No 10 mesurant trente [30] pieds neuf [9] pouces six [6] lignes de face à la rue South Johnson, quarante neuf [49] pieds un [1] pouce dans le fond sur une profondeur de cent trente-huit [138] pied huit [8] pouces [8] lignes sur une ligne du côté et cent trente-sept pieds [137] pieds six [6] lignes sur une ligne du côté et formant le coin des rues Sud Johnson et Upper Line.

Conditions de la vente—Comptant.—Pas moins de cent ($100.00) dollars.

LOUIS KNOP,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Baton Rouge, Lne., 5 juin 1911.

Approuvé

FRED J. GRACE,

Enregistreur du Bureau des Terres d'Etat.

8 août—8 15 22 29—sept 9

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Marin A. Bianni, veuve de Felippo Liuzza.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 97,239—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Liuzza exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELLY, Greffier.—Guy M. Horner, U. Marinoni, avocats

9 août—9 13 18

AVIS AUX CREANCIERS

Philip Forcher vs Consumers Brewing & Malting Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 87,230—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par George St. Paul, Recevoir dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELLY, Greffier—Edward M. Robert, avocat.

9 août—9 13 18

VENTES A L'ENCAN

Arthur H. Dicks.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas R. Hauer, No 97,681, Paroisse d'Orléans.

Etat de la Louisiane, "C. C. de D.," Division "E."

COTTAGE DOUBLE EN BRIQUES,

—AUSSI—

COTTAGE SIMPLE EN BOIS,

JEUDI, le 7 Septembre, 1911, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. George H. Theard, juge de la susdite Cour, daté et signé du 3 août 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après, à savoir:—

No 1.—Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances qui s'y trouvent, situés dans l'ilet borné par les rues Decatur, St-Ferdinand, Chartres et Port, dans le Troisième District de cette ville, ledit ilet est désigné par le No 2 sur un plan de 46 lots de terre, déposé comme plan No 61, en l'étude de F. Grima, notaire, lesdits lots sont contigus et sont désignés par les numéros 2 et 3 sur le dit plan et mesurant en mesure anglaise, à savoir: le lot No 2 mesurant 21 pieds 6 pouces (22' 6") de face à la rue Decatur sur une profondeur de 109 pieds 1 pouce (109' 1") sur la ligne le divisant du lot No 1, 102 pieds 1 pouce (102' 1") sur la ligne le divisant du lot No 3 et 20 pieds 3 pouces et 7 lignes (20' 3" 7") de longueur sur la ligne du fond, le lot No 3 mesurant 21 pieds 6 pouces (21' 6") de face à la rue Decatur sur une profondeur de 102 pieds 1 pouce (102' 1") sur la ligne le divisant du lot No 4 et 23 pieds 3 pouces et 7 lignes (23' 3" 7") de largeur dans le fond. Cette propriété est connue par le numéro municipal 2707 rue Decatur consistant d'une bâtisse simple à deux étages dans le fond du lot ayant hangar couvert en ardoise faisant face sur la rue.

No 2.—Un lot de terre situé dans le Faubourg de Washington, Ward Dannoy Quartier Architectes District, désigné par le numéro 2 sur un plan particulier dressé par Volquin, le 9 février 1839, un extrait duquel est annexé à un acte de vente, Fransioli & Favre à Ph. Chabert. Ledit lot de terre mesure 35 pieds (35') de face à la rue St-Ferdinand, entre les rues Moreau et Victoire, autre borne étant le rue Port, sur 88 pieds 4 lignes (88' 4") de profondeur et étant partie des lots Nos 7, 8 et 9 de l'ilet No 2 d'après un plan original de cette partie du Faubourg Washington dressé par Joseph Pilié, voyer de ville, le 18 mars 1836, et déposé en l'étude de Félix de Armas, ensemble avec la bâtisse en briques à un étage et cuisine en briques à deux étages construite sur ledit lot de terre et toutes les dépendances. Désignée par les numéros municipaux 544 et 546 rue St-Ferdinand.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant Clifford M. Eustis, notaire, et déposer dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.

Bureau, 437 rue Carondelet.

John L. Feliu, avocat pour la demanderesse.

6 août—6 13 20 27—sept 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Martin B. Roth, et al.

No 95,874—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division A.

Cottage Désirable.

JEUDI, le 31 Août 1911, à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, daté du 28 juillet 1911, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre et les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans désignés par les Nos Un et deux dans l'ilet No 653, borné par les rues Féliciana, Robertson, Clonet et Claiborne, et mesurant 62 pieds de face à la rue Féliciana sur 112 pieds de profondeur et formant le coin des rues Féliciana et Robertson. Les améliorations consistant d'un cottage simple convertible en un cottage double et hangar.

Conditions—Offres ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur. La portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, et 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère les taxes sur ladite propriété dues et exigibles en l'année 1911, aussi pour l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire, 10 0/0 du prix d'achat doit être déposé au moment de l'adjudication avec

ARTHUR H. DICKS, Encanteur.

Bureau, 437 rue Carondelet.

30 juil—30—août 6 13 20 27 31

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 96,616, Div. C—Succession d'Edward S. Rapier.

DEUX TERRAINS EXTRA LARGES, A COVINGTON, LNE.

A l'Encan, au Plus Haut Enchérisseur, Sans Limite, JEUDI, 31 Août.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire intitulée succession de Edward S. Rapier dossier No 96,616, ledit ordre daté et signé du 27 juillet 1911, adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente par enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 31 août 1911, la propriété foncière ci-après décrite à savoir—

Tout ce certain lot ou parcelle de terre étant et étant situé dans la ville de Covington, Paroisse St Tammany, Etat de la Louisiane, et plus particulièrement décrit comme lots deux (2) et trois (3) dans l'ilet numéro dix neuf (19) dans la division de l'opring de ladite ville de Covington. Lesdits lots mesurant chacun cinquante deux pieds, cinq pouces (52' 5") de face à la rue Madison et chacune d'une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds (120) et chacun desdits lots mesurant sur la ligne du fond ou arrière, cinquante-trois pieds et sept pouces (53' 7"). Ledit lot numéro deux formant le coin des rues Hancock et Madison. Le tout d'après un plan et plat d'arpentage dressé par Preston Herndon, ingénieur civil et voyer, du 16me jour de mai 1906, de la portion de terre décrite, lequel plan est annexé à un acte de vente passé pardevant Joseph B. Lancaster, notaire pour la paroisse de St-Tammany, le 29 mai 1906.

Conditions—Comptant. Les acquéreurs devront assumer au-dessus et en plus du montant de leur enchère les taxes de 1911 et les frais des actes de vente incluant les frais de tous certificats pardevant J. M. Quintero, notaire, 20 0/0 du prix d'achat (ne portant pas d'intérêt) au moment de l'adjudication par les acquéreurs avec

J. Onorato, Encanteur

et Encanteur, 910 rue Gravier.

30 juil—30—août 6 13 20 27 31

Louis C. Spear & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu de la Résidence à Deux Etages,

No 2116 Promenade Carondelet.

SUCCESSION DE JULIUS ANDERSON.

No 92 103—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 juin 1911 et signé le 8 juin 1911 par l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. E, je procéderai de vendre à l'enchère publique sur les lieux, No 2115 Promenade Carondelet MERCREDI, le 23 août 1911, à 10 30 heures a. m. le contenu des lieux ci-dessus consistant de—

Lits, Matelas, Meubles de cuisine, Coffre-fort en fer et autres articles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur adjudication.

LOUIS C. SPEAR & CO.,

Encanteurs.

L. H. Burns, avocat pour la demanderesse.

W. H. Robinson, avocat pour le défendeur.

13 août—13 20 22 23

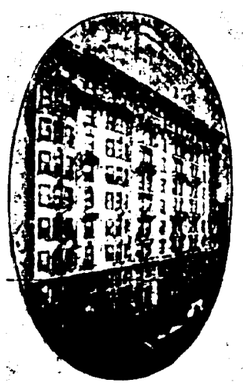

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.

Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.

Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.

Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.

Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra

Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPECIAUX POUR L'ETE.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,

Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.